



**EXCLUSIVEMENT
RÉSERVÉ À NOTRE
CLIENTÈLE FIDÈLE**

39[€]/MOIS*

*Voir conditions en Agence

Assurance Sérénité

Protégez votre investissement avec l'Assurance Sérénité !

Votre Terminal de Paiement Électronique (TPE) est le cœur de vos transactions commerciales. Vous pouvez toujours compter sur notre garantie constructeur de 12 mois pour vous couvrir en cas de vices cachés ou de bugs fonctionnels. Mais qu'en est-il des accidents imprévus ?

Ne prenez pas de risques, prenez l'Assurance Sérénité !

Nous savons que la vie en entreprise est pleine d'imprévus. C'est pourquoi nous vous proposons l'Assurance Sérénité. En cas de casse accidentelle, vous n'avez plus à vous inquiéter !

Avantages Clés de l'Assurance Sérénité :

- ✓ **Remplacement Immédiat du TPE :** Si votre terminal se casse, nous le remplaçons sans poser de questions.
- ✓ **Tranquillité d'Esprit pendant 36 Mois :** Votre remplacement est garanti pendant trois ans, pour vous assurer une sérénité totale.

Alors pourquoi attendre ? Assurez-vous une tranquillité d'esprit totale en souscrivant dès aujourd'hui à l'Assurance Sérénité de Solution Paiement !